



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1380

Attribution de subventions de fonctionnement à des associations culturelles pour un montant global de 63 000 euros - Enveloppe « Fonds d'Intervention Culturelle – FIC » - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1380 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES POUR UN MONTANT GLOBAL DE 63 000 EUROS - ENVELOPPE « FONDS D'INTERVENTION CULTURELLE – FIC » - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Le territoire lyonnais compte de nombreuses équipes artistiques qui travaillent dans le domaine des arts visuels, du cinéma, de la poésie, de la lecture et de la musique. Je vous propose ici de soutenir sept associations, dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturelle, au titre de l'exercice 2015.

ANdEA

Créée en 1995, l'AndÉA fédère les 46 écoles supérieures d'art et de design publiques françaises sous tutelle du Ministère de la Culture et de Communication. Ces établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont représentés au sein de l'AndÉA par plus de 200 membres (directeurs, administrateurs, professeurs, étudiants). Ecoles territoriales et nationales de toutes envergures et de tous les territoires sont ainsi mis en réseau. L'AndÉA est une plateforme de réflexion et une force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.

Dans un contexte de recomposition du paysage des enseignements supérieurs, elle entend promouvoir et développer un modèle de formation et de recherche singulier, qui se caractérise par le primat de la référence au champ artistique, à ses valeurs et à ses modèles. L'AndÉA contribue plus largement au débat d'idées contemporain, en faisant valoir, à une époque où l'éducation et la créativité sont des enjeux politiques, sociaux et économiques de première importance, le modèle émancipateur et singulier des écoles d'art.

A l'occasion de ses 20 ans, l'AndÉA souhaite prolonger le travail accompli en organisant en 2015 les Assises Nationales des Ecoles Supérieures d'Art sous la thématique «L'école d'art du futur». Les dernières assises remontent à 2006 à Rennes.

Elles se tiendront à Lyon aux Subsistances les 29 et 30 octobre 2015.

Ces assises visent à établir un état des lieux des chantiers en cours et à dessiner l'école d'art du futur en associant l'ensemble des partenaires des écoles supérieures d'art : collectivités territoriales, Etat, Universités et grandes écoles...

Les problématiques tant pédagogiques et artistiques que politiques, statutaires et économiques y seront traitées sous le mode de la réflexion collégiale, du débat et de la prospective dans le cadre de tables rondes et d'ateliers.

Subvention proposée : 10 000 €.

LES INATTENDUS

Fondée fin 1995, l'Association les Inattendus est un lieu de pratique et de diffusion audiovisuelle. Elle est installée, depuis novembre 2011, dans des locaux mutualisés « Locaux Motiv' », à la Guillotière, rue Jangot à Lyon 7^e.

Elle travaille et interroge les liens qui se tissent au sein de la ville entre les réalités sociales et culturelles qui la fondent et leurs représentations visuelles et sonores. Elle développe ce questionnement dans deux directions :

- Au sein d'ateliers de création, espaces d'expérimentation cinématographique ou d'initiation audiovisuelle.

- A travers différentes actions de diffusion et de rencontre :

* un festival biennal consacré aux films hors normes ;

* des projections régulières de documentaires, de cinéma et vidéo expérimentales.

L'activité des Inattendus s'inscrit aussi dans un réseau national de diffusion. Les programmes des Inattendus circulent et les productions d'ateliers sont diffusées dans des festivals : les fonctions de diffusion de création et de formation coexistent au sein des Inattendus. Ce lien entre le regard et la pratique est favorable à l'esprit de recherche et à la réflexion que l'association mène sur l'image et sur ses fonctions artistiques, culturelles et sociales.

A ce titre, ils mènent des actions allant dans le sens d'un cinéma « partagé », c'est-à-dire un cinéma conçu, produit et porté à plusieurs, amateurs et professionnels. Il s'agit d'aller à la recherche d'un cinéma engagé, socialement, politiquement, esthétiquement, d'un cinéma audacieux et avide d'expérimentation, d'un cinéma qui sait prendre des libertés adoptant différentes formes esthétiques.

L'équipe de l'association a évolué pour se constituer véritablement en collectif composé d'une dizaine de réalisateurs et/ou programmeurs, pour contribuer à intégrer des générations nouvelles de cinéastes et de programmeurs.

Ceci, afin de redonner une véritable dynamique de création à cette structure ; cela se traduit par la mise en place d'ateliers de réalisation, l'accompagnement à la création...

La 9^e édition du festival a eu lieu le 24 janvier au 1^{er} février 2014 à la MJC Monplaisir (8^e) avec environ 3 500 personnes.

L'année 2015 est celle de la préparation de la 10^e édition du festival des Inattendus avec l'élaboration du plan de communication du festival, ainsi que de la mise en place de partenariats institutionnels, associatifs et techniques.

La 10^e édition aura lieu du 22 janvier au 30 janvier 2016 à la MJC Monplaisir, implantation centrale du festival. Cette durée de 9 jours, facilite l'équilibre entre projections et temps de paroles.

L'appel à films a été lancé ce mois de mars, via internet, mail et réseaux sociaux.

Tout au long de l'année, des projections régulières ont lieu à la MJC Monplaisir, mais également à la salle des Rancy à Lyon 3^e, nouveau partenaire.

Pour information, une subvention de 20 000 € lui a été allouée en 2014.

Subvention proposée : 10 000 €.

ENJEUX SUR IMAGES

L'Association, créée suite à la fermeture du CNP Odéon en août 2009, milite en faveur du maintien et du développement d'une programmation cinématographique audacieuse et exigeante à Lyon : nombre de films dits « fragiles » ne sortent pas à Lyon faute d'écran et quand ils sont programmés, ils le sont souvent sur une courte durée et peu de séances.

Pour la 4^e année consécutive, Enjeux sur image organisera, à la salle Garcin à Lyon 1^{er}, deux jours d'engagement pour le cinéma Art, Essai et Recherche, intitulés « Le cinéma : un enjeu citoyen ». Cet événement se déroulera le dernier week-end de septembre.

D'autre part, tout au long de l'année, Enjeux sur Images organise un ciné-club mensuel au Cinéma Opéra, elle opère des partenariats avec le Master-pro cinéma de Lyon II, des salles du GRAC, et le centre social Bonnefoi.

Elle participe également cet été à des projections dans le cadre de « Tout l'Monde Dehors » avec Nuées d'Image » et « Entre les mailles » : deux projections auront lieu fin août, respectivement place Jean-Jaurès et place Raspail à Lyon 7^e.

Pour information, une subvention de 1 500 € lui a été allouée en 2014.

Subvention proposée : 1 500 €.

LYON BD ORGANISATION

Lyon BD Organisation est l'Association créée en 2005 pour organiser le Lyon BD Festival, qui se tient chaque année au mois de juin. Les deux premières éditions se sont déroulées sur la place de la Croix-Rousse avant de déménager au Palais du Commerce en 2008. A l'occasion du déplacement de la

manifestation dans ce lieu, il a été instauré, la veille du festival, une journée professionnelle réservée aux acteurs de l'industrie de la BD. Cette initiative est inédite dans le milieu de la BD à l'exception des universités d'été d'Angoulême.

L'Association se donne pour objectif de mettre à l'honneur la BD sous toutes ses formes et dans toutes ses expressions, en privilégiant la création originale. Le Festival axe sa direction artistique sur le spectacle vivant, l'interdisciplinarité et l'ouverture à l'international. En dehors du Festival, l'Association propose des projets innovants en lien avec le 9^e art tout au long de l'année : édition, rencontres, spectacles vivants et partenariats internationaux.

En 2011 et pour la première fois, Lyon BD s'intéresse à de possibles développements vers l'international et lance la première passerelle de la bande dessinée internationale vers le Québec avec l'aide de la Région Rhône-Alpes. Ce projet qui s'est échelonné sur deux ans a considérablement rapproché les réseaux du 9^e art entre la Région Rhône-Alpes et le Québec. Il a été suivi, en 2013 et 2014, par l'instauration d'une nouvelle passerelle avec l'Argentine.

En 2014, s'est tenue la 9^e édition de Lyon BD Festival dont la particularité fut un développement des lieux accueillant la manifestation : Musée des Beaux-Arts de Lyon, Musée Gallo-Romain de St Romain en Gal, Rize de Villeurbanne, Musées Gadagne, ... La manifestation a connu, à l'occasion de cette édition, une fréquentation en forte hausse (plus de 40 000 personnes).

En 2015, la 10^e édition du festival se déroule à travers 40 des plus grandes institutions culturelles de la ville et accueille plus de 200 auteurs. C'est aussi l'occasion de maintenir les liens avec les partenaires historiques que sont le Québec et l'Argentine tout en ouvrant un nouveau partenariat de deux ans avec la Catalogne, souligné par le lancement du projet WebTrip de bande dessinée collaborative sur un axe Lyon – Barcelone. Les albums « Webtrip Saison 2 » (co-édité avec l'Argentine) et « WebTrip Saison 3 – Récits et Recettes » en français et catalan, sont ainsi présentés pendant le festival.

Ainsi, l'Association souhaite pérenniser et développer la dimension internationale du festival Lyon BD à travers la conduite de projets, l'échange d'auteurs et de professionnels en lien avec les régions partenaires. Elle installe une nouvelle passerelle internationale de la bande dessinée sur 2 ans avec la Catalogne et elle entretient les liens établis lors des précédents échanges et partenariats par de nouveaux projets.

Pour information, une subvention de 33 000 € lui a été allouée en 2014 par le service Evénements et Animation. Une subvention de 20 000 € a déjà été votée en 2015 par ce même service.

La convention formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention proposée : 10 000 €.

Association PIANO A LYON

L'Association, créée en 2005, a pour objet de contribuer au développement de la culture musicale à Lyon et dans sa région et de promouvoir les répertoires de musiques pour piano. Piano à Lyon, qui a créé une saison consacrée au piano et au vaste répertoire, fait la part belle à cet instrument, en solo ou en musique de chambre. L'Association a su fidéliser un public de plus en plus curieux et exigeant.

L'Association entame la rentrée prochaine sa 11^e saison, avec de grands interprètes. La saison se déroule à la salle Rameau dont l'acoustique en fait la salle la plus adaptée à ces rendez-vous pianistiques.

On pourra ainsi écouter des duos inattendus, parfois deux pianos, parfois violon/piano ou encore violoncelle/piano. Outre les duos, les pianistes les plus grands seront présents. Ainsi, on pourra entendre Roger Muraro en ouverture de saison, Andreï Korobeïnikov, mais aussi, un prodige, le britannique Benjamin Grosvenor, 23 ans tout juste, qui a fait ses débuts au Carnegie Hall de New-York à 13 ans.

Piano à Lyon accompagne également le démarrage de la carrière des jeunes pianistes par des productions discographiques. A titre d'exemple, les enregistrements de Wilhem Latchoumia, pianiste originaire de Lyon et vainqueur du Concours International d'Orléans, ont été largement salués par la critique et ont remporté un vif succès public.

L'Association travaille à sensibiliser de nouveaux publics. Elle organise pour cela des événements festifs consacrés au piano qui se déroulent tout au long de la saison, sur plusieurs lieux de manière à aller à la rencontre de publics cibles comme les étudiants et dont la politique tarifaire « d'ouverture » est adaptée. Elle fait aussi partie du Pass Culture qui renforce les actions de communications menées en direction du jeune public et contribue à toucher un plus grand nombre d'étudiants.

Subvention proposée : 7 500 €.

Société de Musique de Chambre

La Société de Musique de Chambre de Lyon, reconnue pour la qualité de sa programmation et l'excellence des artistes invités, assume un rôle d'acteur essentiel de la vie musicale et culturelle de Lyon.

Depuis la saison 2006-2007, la société de musique de chambre de Lyon a établi un partenariat avec l'Association Les Grands Concerts, Eric Desnoues en devenant ainsi le producteur délégué.

La programmation couvre un vaste répertoire allant du XVII^e siècle à la création contemporaine. La politique de l'association est restée fidèle à son ambition première : permettre à un public aussi large que possible d'accéder à une musique de chambre vivante et variée interprétée par des artistes reconnus, mais également des artistes prometteurs en début de carrière, afin d'en favoriser l'essor.

Ce public rassemble des mélomanes connaissant parfaitement la musique de chambre, mais aussi des auditeurs moins familiers de ce répertoire, qui sont toujours séduits par la musique qu'ils découvrent en compagnie également de jeunes élèves des conservatoires de la ville et des écoles de musique.

On retrouvera la Société de Musique de Chambre à la rentrée prochaine avec un concert à la Chapelle de la Trinité, mais aussi une programmation à la salle Molière ou la salle Varèse du CNSMD de Lyon.

De plus, dans le cadre du partenariat engagé avec le CNSMD de Lyon, l'Association organisera un concert spécial destiné aux jeunes chambristes du conservatoire. Cette action, faisant partie intégrante de leur enseignement, leur permettra de se confronter à un vrai public.

Une subvention de 2 000 € a déjà été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention proposée : 9 000 €.

Institut Lumière

L'année 2015 marque les 120 ans de l'invention du cinématographe Lumière dont l'Institut Lumière organise la célébration.

Cette célébration, débutée au printemps, saison qui fut le théâtre en 1895 des moments décisifs du premier tournage, de la première présentation de l'invention et des premières « vues cinématographiques » tournées en série, se poursuit jusqu'en décembre.

Les deux points d'orgue de la célébration sont la restauration en numérique de très haute définition de 200 films Lumière et une exposition au Grand Palais à Paris.

Le but est d'offrir, dans le salon d'honneur du bâtiment parisien, une exposition consacrée à l'épopée du cinématographe et à toute l'œuvre de la famille Lumière.

L'exposition met également en valeur un événement passé inaperçu tant il fut rapide et naturel : l'apparition du cinéma numérique. En effet, depuis quelques années, le cinéma n'est techniquement plus le même, le numérique ayant définitivement remplacé l'argentique. Aussi, l'exposition est-elle l'occasion de saluer ce monde passé autant que de s'interroger sur le devenir des images et sur les territoires du futur technologique.

L'exposition reprendra en 2016 pour refaire le parcours des premiers opérateurs que Louis Lumière envoya faire le tour de la planète à partir de 1896 pour en ramener les images du monde. Cette exposition, pour un budget global prévisionnel de 2 955 339.82 €, bénéficie du soutien de la Région à hauteur de 100 000 €, de la Métropole à hauteur 120 000 € et de la région Ile de France à hauteur de 40 000 €.

La convention formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention proposée : 15 000 €.

Vu lesdites conventions d'application ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e et 8^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Une subvention globale de 63 000 € est allouée aux associations précitées selon la répartition suivante :

AndEA	10 000 €
Les Inattendus	10 000 €
Enjeux sur images	1 500 €
Lyon BD Organisation (4 ^e)	10 000 €
Piano à Lyon (1 ^{er})	7 500 €
Société de musique de chambre (5 ^e)	9 000 €
Institut Lumière (8 ^e)	15 000 €
TOTAL	63 000 €

2. Les conventions d'application financière susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations Lyon BD Organisation et l'Institut Lumière sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante, soit 63 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN